Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 2 Juillet 1902. No. 33



LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

The Library (Governm. Offices)

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à LE MANITOBA. SAINT-BONIFACE, MANITOBA CANADA.





Nos Affaires Municipales

Nous croyons intéresser nos lecteurs de Saint-Boniface en publiant ci-dessous un extrait d'un rapport de l'Ingénieur de la Ville soumis à la séance du Conseil du 16 juin, concernant la question d'un aqueduc et de l'éclairage par la lumière électrique.

Après avoir mentionné deux moyens de se procurer de l'eau, savoir un arrangement avec Winnipeg et un approvisionnement par la Rivière Rouge il semble les écarter comme peu au point praticables et continue ainsi :

Il reste à examiner la source d'approvisionnement ou moyen de puits creusés jusque dans le roc.

La profondeur des puits déjà percés dans le voisinage est de trente pieds en montant jusqu'à environ quatre-vingt-dix pieds.

La qualité de l'eau est très-bonne.

D'après les informations obtenues de diverses personnes et par la comparaison des circonstances qui existent à Winnipeg et qui sont presque les mêmes je suis d'opinion qu'un ample approvisionnement peut être obtenu en perçant des puits sur une ligne à angle droit avec la direction du courant de l'eau-souterraine, et l'eau ainsi obtenue sera pompée directement dans les tuyaux principaux, les engins devant être de force à donner une pression d'environ soixante-quinze livres par pouce carré, aux borne-fontaines dans la Ville. Avec l'augmentation de la population, d'autres puits seraient percés et reliés aux pompes. Ces pompes seraient doubles et d'une force d'environ un million de gallons par jour chacune.

Les engins et les puits seraient augmentés en nombre suivant l'augmentation de la population, mais les engins projetés pourraient servir jusqu'à ce que la population atteigne le chiffre de 15,000.

On estime que quatre puits donneraient en moyenne chacun une provision d'eau de trente mille gallons par jour, ce qui fournirait aux besoins d'une population de 2,000 à raison de soixante gallons par tête par jour.

Il est possible que moins de quatre puits suffisent. Après avoir percé le premier puits on s'assurerait de sa capacité, et des puits additionnels seraient creusés suivant le besoin.

En ce qui regarde le site pour une station de pompe, quelques acres suffiraient, mais il serait désirable que cet endroit fût situé près d'une des lignes de chemin de fer, de manière qu'une voie de côté (siding) puisse être établie, lorsque la Ville aura grandi, pour la livraison du combustible et autres fournitures.

Au temps voulu et lorsqu'il s'agira d'établir le système de distribution de l'eau j'indiquerai ce que je pense être des sites convenables.

Pour ce qui concerne les bâtisses on devrait ériger une construction suffisamment grande pour contenir les bouilloires, les pompes, les magasins, la boutique et un appareil pour la lumière électrique, susceptible d'extension suivant les besoins.

Je n'ai pas fait de plan du système projeté mais j'ai inclus les rues de la Ville depuis la rue Aubert au Nord jusqu'à la rue Kittson au sud dans l'estimation du coût.

Dans les estimations cidessous il est présumé que certains items seront divisés proportionnellement entre les appareils pour l'eau et la lumière, vû qu'ils occuperont la même bâtisses, j'ai donc mentionné la proportion de l'aqueduc seulement, le reste étant inclus dans l'estimation de la lumière.

COUT APPROXIMATIF

Proportion de l'emplacement, $1000.00; Proportion préparation du terrain, $500.00 ; 4 puits y compris raccordements etc: $2600.00.

Total, $4100.00.

Proportion dans les bâtisses et la cheminée, $2,666.00: Engin de pompe et proportion dans les bouilloires, $16,000.00; 9 milles de conduites d'eau avec valves et appareils nécessaires, $65.000.00; 50 borne fontaines, $2.500,00

Total $90.266.00.

Dépenses contingentes 10 par cent, $9.026 00.

Total $99.292.00.

COUT ANUNEL

Intérêt sur $99.292.00, $4,964.60; Proportion du fonctionnement, $1.700.00; Entretien et réparations, $800.00.

Total $7 474.60.

REVENU ANNUEL.

Paiement par la Ville en général pour les bornes fontaines, arrosage des rues, lavage des canaux $1,000.00.

Taxe de frontage sur les rues où conduites d'eau seront posées 65,000 pieds à 4c., $2.600.00.

Consommation privée, savoir : 400 chantepleures à $12.00 en moyenne $4.800.00.

Total $8.400.00.

Les conduites d'eau se trouveraient à couvrir en grande partie ce qu'on pourrait appeler un territoire improductif pour le présent. A mesure que la population augmentera le revenu s'élèvera par l'addition de nouveaux consommateurs sans addition à la dépense, à moins qu'il ne devienne nécessaire de faire des extensions dans des directions non-prévues.

LUMIERE ELECTRIQUE.

Si la Ville décide d'adopter ce système d'éclairage je suggèrerais vu qu'il y a un champ libre et que plusieurs bâtisses sont déjà pourvues de fils, d'acquérir des appareils qui puissent fournir la lumière non seulement pour l'éclairage de la Ville mais dans un but commercial. Cela fournirait une source de revenus qui diminueraient dans une grande mesure le coût de l'éclairage des rues et qui définitivement deviendraient une source de profit pour la Ville. Une amélioration nouvelle dans les machines électriques permet de combiner la lumière incandescente avec la lumière à arc, de manière que les dépenses de fonctionnement pour les systèmes combinés ne seraient guère plus élevées que pour l'éclairage des rues seulement.

Un système pour 15 lampes de rues et mille lampes incandescentes y compris l'engn, les dynamos, etc: et les items partagés avec l'aqueduc coûterait environ $12.000.

Je suis votre obéissant serviteur,

J. H. HARGRAVES,
Ing. de la Ville.



Chronique de la Province

SAINT-PIERRE-JOLYS.

27 juin. Nous avons célébré notre fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste avec beaucoup d'éclat hier, malgré l'état peu favorable de la température. La fête a commencé par une messe solennelle chantée par M. le Curé Jolys, et le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Noret, curé de Saint-Malo. Il nous a rarement été donné d'entendre un discours aussi éloquent et aussi patriotique.

Les bannières de l'association Saint-Jean-Baptiste et de l'Union Métisse Saint Joseph, à l'arrivée de ces deux société nationales, avaient été fixées à la sainte table de chaque côté du chœur, et au pied de la balustre les présidents et les autres officiers des deux sociétés sœurs occupaient des fauteuils, avec les invités au nombre desquels nous avons remarqué M. le député de Provencher.

Un charmant enfant de la famille Préfontaine personnifiait le petit Saint-Jean-Baptiste, monté sur un fauteuil au bas du chœur. Deux jeunes personnes, accompagnées chacune d'un jeune monsieur de la paroisse, reçurent les généreuses offrandes des fidèles. Remarqué surtout, de la tribune de l'orgue, le chant d'un cantique d'occasion, inédit, très bien rendu par M. Reunart, fils.

Après la messe, malgré la pluie qui venait de tomber, la foule se rendit au bocage de M. Ovide Préfontaine, où un excellent goûter avait été préparé sous une immense tente. Là encore, la pluie faillit gâter le reste de la fête; mais le temps ne fut pas perdu, car c'était l'heure des discours et les flots d'éloquence ont fait concurrence à ceux du ciel et ont fini par triompher. M. le curé Jolys a été invité le premier à porter la parole. Inutile de dire que son discours portait le cachet du plus pur patriotisme, démontrant que le peuple canadien devait son salut comme nation à son attachement à la religion de ses pères. M. LaRivière, invité à son tour à parler, saisit l'occasin pour félici ter la paroisse de Saint-Pierre sur l'union qui règne dans ses rangs, union remarquable par les deux bannières que l'on voyait côte à côte dans cette fête nationale. M. le curé Noret nous parla ensuite de la France, de celle qui se réclame du titre de fille aimée de l'Eglise. M. Albert Préfontaine président de l'association Saint-Jean-Baptiste vint ensuite remercier tous ceux qui avaient pris part à cette belle fête

Après les discours, la température redevenue belle permit de remplir le reste du programme, consistant en courses de chevaux de toutes sortes et jeux athlétiques. Tout se passa dans un ordre admirable et les organisateurs méritent les plus chaleureuses félicitations sur le succès complet de la fête. Tous méritent les mêmes éloges.

Le soir, très belle séance à l'école du couvent des RR. SS. de Jésus et Marie. La musique, le chant et la récitation de jolies et amusantes pièces, d'une manière irréprochable, ont contribué à former un joli bouquet, pour finir une aussi belle journée.

—La distribution des prix, à l'école du couvent, a eu lieu lundi, le 23 de juin, en présence de M. le curé Jolys, de M. l'abbé Noret, de M. LaRivière M. P., de MM. les commissaires de l'école et des parents des élèves. Mademoiselle Desanlniers a remporté la médaille d'or offerte par M. le curé Jolys pour l'instruction religieuse et une médaille d'argent offerte par M. le député de Provencher pour l'étude de la langue française. Un grand nombre de riches volumes et autres récompenses ont été distribués aux nombreux élèves de la maison, preuve du succès remporté dans les diverses classes d'étude.

—Les travaux de charpente de notre nouvelle église avancent rapidement sous l'habile direction de M. Godin, père de l'architecte de Montréal qui en a tracé les plans. Nous aurons là un monument dont nous aurons droit de nous enorgueillir ; mais il est une chose que nous ne devons pas oublier et qui ne s'oubliera jamais, c'est ce que nous sommes redevables au zèle et au dévouement si désintéressé de notre généreux curé.

Nos compatriotes Métis célèbreront leur fête nationale le mardi, 8 du mois de juillet. Ce sera encore ce jour là une belle fête, à laquelle sont conviés tous les paroissiens et les amis de la Société Saint-Joseph.

SAINT-MALO.

28 juin. Sans la pluie de mardi dernier un grand nombre de personnes se seraient rendues à St-Pierre pour prendre part à la fête de la St-Jean Baptiste; plusieurs se sont cependant décidés à s'y rendre et sont revenus enchantés de la belle fête dont ils ont été témoins.

Le parachèvement de notre église est attendu avec impatience, car nous avons hâte d'aller aux offices du dimanche sous son toit. La bénédiction de ce joli temple est déjà faite, il ne reste qu'à finir une partie de l'intérieur et à installer les trois beaux autels que nous devons au travail habile de notre dévoué curé qui a un goût particulier pour la sculpture.

Mardi, le 15 de juillet, nous aurons ici une fête bien rare et peut-être à cause du cas particulier, la première de ce genre qui se soit jamais célébrée dans les plaines de l'Ouest. M. Gabrielle Lafournaise et sa digne épouse célèbreront ce jour là leurs noces de diamant ; c'est-à-dire que tous deux nés en cette partie du pays, il y a près d'un siècle et mariés également à la Rivière Rouge il y a plus de soixante ans, vont ce jour-là renouveler l'engagement qu'ils ont contracté au pied des autels et qu'ils ont si bien tenu durant plus d'un demi siècle. On prépare une jolie fête aux deux vénérables vieillards.

Pour lire a son Mari

Voici ce qu'une Américaine prétend :

Si le bon Dieu s'applique à créer une nouvelle terre, nous espérons qu'il demandera conseil à une femme qui lui dira que la vie serait la plus agréable si l'homme sérieux apprenait ce qui suit ;

A se faire au besoin une tasse de thé.

A se recoudre un bouton.

A trouver son linge bien empesé.

A ne point bailler dans une réunion sérieuse.

A ne point lire à table.

A ne pas avoir de secrets.

A entrer dans un salon.

A ne pas laisser traîner ses vêtements dans toutes les chambres.

A aimer son intérieur.

A être bon malade.

A rendre sa femme vive et joyeuse.

A respecter sa belle mère.

A éviter de claquer les portes.

A s'essuyer les pieds en rentrant.

A vaincre sa mauvaise humeur.

A aimer à se mettre en pantoufle.

A ne pas dormir après le dîner.

A ne pas parler très-haut.

A être le seul et le meilleur ami de sa femme.

A épouser sa femme pour toujours et être son appui et son stimulant.

A être contrit quand il a tort!

Le Manitoba.

Mercredi 2 Juillet 1902

Grande Celebration

Grande a été la célébration nationale à Saint-Jean-Baptiste; magnifiques ont été les noces d'argent des paroisses de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Joseph et de Saint-Pie. On peut dire que toutes les parties du Manitoba français étaient représentées; ajoutons à cela le précieux contingent d'amis venus de la province de Québec. Le 1er juillet 1902 restera comme un jour heureux pour les trois paroisses qui fêtaient un anniversaire; chez tous il laissera du souvenir.

***

Un convoi du Canadian Northern, ayant à bord notre Société Saint-Jean-Baptiste locale et environ 400 personnes, quittait la gare de Saint-Boniface le matin à 7 heures. Le plaisir était peint sur tous les visages. Quelques tours de roue et le train a traversé le pont; il se trouve à Winnipeg, où la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, musique en tête, prend place avec les excursionnistes.

Le voyage est animé. Il y a beaucoup d'éventails et de rubans, beaucoup d'insignes et de couleurs nationales; c'est d'un effet charmant. La fanfare la "Citoyenne" fait de la musique, on chante en chœur en d'autres compartiments. Voici que sur la route notre nombre grossit. Bienvenus soyez-vous a bord, Canadiens français et Canadiennes-françaises de Saint Norbert, de Cartier, de Sainte-Agathe, de Union Point et de Morris. Quand le train arrive à terme, il compte bien 8 ou 900 excursionnistes.

Le distingué curé de Saint-Jean-Baptiste, l'âme dirigeante de la célébration; la Société Saint-Jean-Baptiste; la population, la paroisse elle-même, enfin, reçoit ses visiteurs à la gare. On se donne la main, on se salue, il y a force présentations. Les fanfares de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Boniface se renvoient mutuellement leurs échos.

***

A 9 heures une foule considérable est réunie dans un joli bocage où on a dressé un resplendissant autel en plein air. Il y a grand'messe chantée par Mgr l'Archevêque. Sa Grandeur a comme prêtre assistant M. le grand vicaire Dugas, diacre d'honneur, le R. P. Magnan O. M. I; sous diacre d'honneur, le R. P. Hudon S. J.; diacre d'office, M. l'abbé Lavigne; sous-diacre d'office, M. l'abbé Béliveau. Sur l'estrade nous remarquons les R. M. Dumesnil, chanoine du diocèse de Saint-Hyacinthe, P. Q; M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, Winnipeg; le R. P. Guillet, O. M. I., curé de la paroisse de Ste. Marie de Winnipeg; M. l'abbé Jolys, de Saint-Pierre; le R. P. Louis, trappiste, le R. P. Straub, C. R. I. C.; R. M. Perreault, P. Q; M. l'abbé Jutras, de Letellier et St. Joseph; M. l'abbé Turcotte, de Saint-Adolphe; M. l'abbé Perreault, de Saint-Martin, P. Q; R. P. Vachon, O. M. I.; R. P. Blais, O. M. I.; M. l'abbé Rocan, de Ste. Elizabeth; M. l'abbé Trudel, de Saint-Boniface; R. P. Thibaudeau, O. M. I., curé du Portage du Rat; R. Fr. Emmanuel, trappiste; R. P. Conture, S. J., M. l'abbé Lalonde; R. P. David, O. M. I., M. l'abbé Fournier, les RR. MM. Bordeleau, Doucet, Poitras et Prud'homme.

Au bas de l'autel, se tiennent: M. N. Comeault, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-Baptiste, MM. Jos. Baril et La. Arcand, premier et second vice-président; M. Victor Mager, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, MM. T. Bertrand et T. Pelletier 1er et 2nd vice-présidents pro-tempore; M. J. B. Lauzon, président de la Société Saint-Jean-Jean-Baptiste de Winnipeg; MM. Gelley et Picard premier et second vice président; l'hon. sénateur Bernier, l'hon. juge Dubuc, l'hon. M. A. A. C. LaRivière, M. P. pour Provencher, M. Joseph Bernier, M. P. P. de Saint-Boniface, M. Wm. Lagimodière, M. P. P. de Lavérendrie, M. C. H. Royal, maire de Saint-Boniface, M. R. Chevrier, M. le Dr Paul Royal, etc; les RR. SS. Jésus-Marie étaient aussi placées à quelques pieds de l'autel. La foule est grande, le spectacle est beau.

On chante la messe du second ton harmonisée. Les voix sont nombreuses, puissantes, bien entraînées. Organiste, M. l'abbé Sauvé.

Le sermon du jour, donné par M. l'abbé Rouleau du séminaire de Ste. Thérèse, P. Q., est un morceau de belle et fière éloquence.

Heureux, dit-il les peuples pour qui les fêtes nationales sont des fêtes religieuses et pour qui les fêtes religieuses sont des fêtes nationales. Le peuple canadien peut se compter parmi ces peuples heureux car son union avec l'Eglise a été parfaite. Chaque nation sur la terre a reçu une mission qu'il lui faut accomplir; celle du Canada c'était d'implanter le christianisme en Amérique.

Certes, il y a eu des luttes à faire. Deux obstacles surtout paraissaient menaçants aux débuts de la Nouvelle-France: le paganisme et le protestantisme. Il fallait gagner à la foi les sauvages des forêts, et il fallait résister aux envahisseurs qui voulaient protestantiser aussi bien qu'angifier le peuple qu'ils venaient de ravir à la France. Le prêtre a su à ces heures difficiles, combattre avec courage et il a su pour le seconder un colon soumis et dévoué. Aujourd'hui la religion catholique, victorieuse de luttes terribles, est plus forte que jamais dans la province de Québec Au Manitoba, les débuts ont été les mêmes; le missionnaire dû traverser des heures angoissantes et il a pu aussi compter sur le colon. Aujourd'hui, il y a de belles et florissantes paroisses dans l'ouest canadien. Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Saint Pie prêchent d'exemple. L'orateur eut alors de magnifiques, d'éloquents éloges à décerner au R. M. Filion, le si zélé curé de Saint-Jean-Baptiste, à M. l'abbé Jutras, le curé de Saint-Joseph à M. l'abbé Campeau, le curé de Saint-Pie. Canadiens-français de l'Ouest, soyez toujours unis, aimez votre nationalité, aimez votre paroisse, aimez le sol, soyez fidèles à vos traditions et vous continuerez l'œuvre que vos ancêtres ont si héroïquement commencée et que vous avez vous-mêmes jusqu'aujourd'hui si courageusement poursuivie.

***

Aussitôt la messe terminée, M. l'abbé Fillion s'avança sur l'estrade et offrit à Mgr l'Archevêque ses remerciements pour être venu à Saint-Jean-Baptiste en cette circonstance solennelle. Le révérend M. Fillion exprima aussi ses sentiments de gratitude qui l'animent envers les étrangers les excursionnistes présents. Le curé de Saint-Jean-Baptiste fit en quelques mots l'historique de sa paroisse, et nomma avec émotion MM. les abbés Charbonneau, Samoisette Pelletier et Marcil, ses anciens collaborateurs, aujourd'hui morts ou frappés par les infirmités. Les colonisateurs, prêtres et laïques, furent aussi l'objet de touchantes paroles de la part de M. l'abbé Fillion. Nous regrettons de ne pouvoir donner, en entier, ce magnifique discours. Qu'il nous suffise de dire que ce fut une hymne de reconnaissance à Dieu à sa paroisse, à ceux qui ont eu foi dans le Manitoba comme terre d'évangélisation et comme pays de colonisation.

***

Après la cérémonie, c'est-à-dire après midi, on va prendre le dîner sur le terrain du pique-nique, délicieux bocage situé à une couple de centaines de verges du village. Ce dîner, servi par les dames de la paroisse aidées de jeunes gens empressés, est reçu avec toute la considération que méritent ses hautes et savoureuses qualités. Menu de choix, service aimable et rapide.

***

Puis ce fut ensuite procession d'instruments aratoires. L'idée de cette procession était belle et sa mise à exécution a été bonne.

***

A 3 heures, avaient lieu des discours patriotiques. La température étant douteuse, les différents orateurs n'adressèrent la parole que durant quelques minutes chacun. Furent successivement invités par M. le président Comeault: M. Victor Mager qui au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, présenta une adresse de félicitations aux trois paroisses de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Joseph et de Saint-Pie; puis vinrent; l'hon. sénateur Bernier, l'hon. A. A. C. LaRivière, T. R. M. Dugas, M. l'abbé Cherrier, M. l'abbé Rouleau, le R. P. Blais, le R. P. Vachon, le R. P. Guillet, le R. P. Lacasse, M. le juge Dorval, du Dakota, M. C. H. Royal, M. Baril, M. Lauzon et M. d'Hellencourt. Ces différents orateurs donnèrent au R. M. Fillion et aux trois paroisses en liesse les félicitations, les éloges les plus sincères et les plus enthousiastes. La colonisation du Manitoba par les Canadien français fut aussi l'objet de remarques très justes et très patriotiques.

***

Très intéressante partie de Baseball. L'équipe de Saint-Boniface et celle Saint-Jean-Baptiste, légèrement modifiée, se faisaient la lutte. Victoire pour Saint-Boniface.

***

Les courses de chevaux et les jeux athlétiques ont captivé tous ceux qui s'occupent de sport.

***

Après le souper, pris comme le diner sur le terrain du pique-nique. on se réunissait à l'église pour y assister à une séance dramatique et musicale dont voici le programme:

PROGRAMME

Ouverture—Duo ......Zampa.......... Herold

MARTYRE DE ST. AGNES

Drame en quatre Actes

PERSONNAGES

Fabiola, jeune dame romaine...V. Thibault
Agnes, jeune chrétienne.........V. Thibault
Sy a, esclave de Fabiola, chrétienne...... (O. Bissonette)
Prud-ntienne, sœur de Sebastien, chré(tienne.......M. L. Lacroix)
Lavinie, dame romaine, tante de Fabiola... (A. Baril.)
Octavie, Flavie } amies de Fabiola...M. A. Comeault, ...A. Ayotte
Julie } amies de Flavie ....M. Dupas
Marcelle, Dommine, Dorothée } esclaves chrétiennes { T. Marcil, F. Baril, A. Dery
Afra, Graia } Esclave de Fabiola ... { O. Filion, A. Godin
Gardien de la prison ....M. Baril
Jeunes filles chrétienne... { C. Bissonette, M. French, M. B. Comeault

1er Acte: Chez Lavinie, tante de Fabiola
Intermede
2e. Acte Chez Agnes (Au Jardin)
Intermede
3e Acte: La prison
Intermede
4e Acte Après les martyre

Duo........Poet and Peasant............Suppe
Dialogue anglais — Religion, the, first of (Sciences)
Chœur de chant: Gloire a-toi. Terre Ca(nadienne)
Dissertation...Eglise...Catholique..........
Duo...Emperor March...... Franc von Blor

Ce programme a été exécuté avec talent. Le drame a été réellement émouvant; surtout les deux derniers actes.

Avant qu'on ne sortit, Mgr. l'Archevêque prit la parole. M. l'abbé Fillion, dans son discours de la matinée, dit Sa Grandeur, n'a oublié qu'une chose: c'est de parler de ses propres travaux. Ce que le curé de St-Jean-Baptiste a voulu par modestie passer sous silence, lui, le chef du diocèse veut le proclamer bien haut Trois choses caractérisent le Français: la foi, le courage du bien, la noblesse du cœur. M. le curé Fillion a su communiquer ces trois qualités à sa paroisse, laquelle est un exemple pour tout le Manitoba français. Mgr l'Archevêque a félicité les élèves du couvent et les RR. SS. de Jésus Marie sur le succès de leur séance. Au cours de ses remarques, Sa Grandeur a de nouveau affirmé nos droits et a déclaré que la question scolaire n'est pas réglée.

Au sortir de la séance, l'auditoire trouva le village étincelant dans une brillante illumination. Un feu d'artifice bien dirigé éclaire le ciel; et c'est au milieu des vivats de la paroisse que les excursionnistes se rendent à la gare, où s'effectue le départ. M. l'abbé Fillion, qui s'est multiplié pendant la journée est encore là pour dire adieu aux visiteurs et les remercier de leur voyage à Saint-Jean-Baptiste.

***

L'église de Saint-Jean-Baptiste a eu deux artistes pour la restaurer. L'un d'eux lui a donné un portique de belle architecture; l'autre une décoration murale et des tableaux de maître. Certes, nous ne poserons pas au connaisseur. Mais il n'est pas nécessaire d'avoir des notions approfondies de l'art pour pouvoir admirer l'harmonie des proportions d'un édifice, et le choix heureux, la richesse de coloris de ses tableaux.

C'est M. l'abbé Bouillon jeune prêtre arrivé récemment dans le diocèse, qui a donné le nouveau portique de l'église de Saint-Jean-Baptiste. Quant aux peintures, elles sont dues à M. Monty, dont le pinceau, religieux et savant, a déjà décoré plusieurs églises dans la province et a fait partout de belles œuvres.

***

Encore une fois la célébration nationale et le 25ème anniversaire de la fondation des paroises de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Joseph et de Saint-Pie ont donné lieu à une solennelle démonstration. Nous nous en réjouissons pour ces paroisses et pour tout le Manitoba français et catholique.

L'EXCURSION

Le 26 juin arrivait à Winnipeg une excursion organisée dans la province de Québec par le dévoué Père Blais et nous amenait une centaine de visiteurs.

Parmi ces visiteurs on compte plusieurs membres du clergé dont voici les noms:

M. le Chanoine Dumesnil, ancien supérieur du collège de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé S. Rouleau, professeur au séminaire de Ste. Thérèse; M. l'abbé Dowdail, curé de Eganville Ont., M. l'abbé Pelletier, vicaire à Salem, Mass. M. l'abbé Perreault, curé de Notre-Dame des Neiges, Montréal; et son frère, M. l'abbé Perreault, vicaire de Saint-Martin; M. l'abbé Bordeleau, professeur au collège de Joliette.

Ajoutons que les grandes fêtes de l'Université Laval, à Québec, ont empêché un bon nombre de personnes de faire le voyage du Manitoba.

Nous avons lieu d'espérer que les amis qui viennent nous voir conserveront un bon souvenir de nous et qui même quelques-uns d'entre eux deviendront manitobains.

Cordiale bienvenue!

A l'Académie Sainte-Marie

Mercredi soir, c'était distribution des prix à l'Académie Sainte-Marie, de Winnipeg.

L'auditoire, présidé par Mgr l'Archevêque, était nombreux On a suivi avec un intérêt soutenu la mention des prix décernés aux élèves. Cette distribution de prix, de médailles et de couronnes a été accompagnée d'un programme de musique et de chant; un splendide concert.

Mgr l'Archevêque, auquel on avait lu une adresse, a présenté ses meilleures félicitations aux RR. Sœurs du Jésus-Marie et à leurs élèves. Répondant à un passage de l'adresse où l'on parlait de la nouvelle académie qui va bientôt remplacer celle d'aujourd'hui, Monseigneur a exprimé le vœu qu'on encourageât de toute manière cette entreprise importante. Il a terminé par une émouvante allusion à la maladie dont souffre le roi d'Angleterre, maladie qui inquiète profondément tout l'empire. Sa Grandeur a appelé la protection du Ciel sur le roi et a invité ses prêtres à réciter le *Domine, salvum fac regem*.

LE ROI

Sa Majesté Edouard VII se porte mieux, disent les dépêches. On dit même que le souverain a passé les heures les plus critiques de sa maladie.

ADRESSE

Voici le texte de l'adresse présentée mardi dernier à Mgr l'Archevêque par M. Victor Mager, Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface:

A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR LOUIS PHILIPPE ADELARD LANGEVIN,

Archevêque de Saint-Boniface,

Monseigneur,

Comme Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, je suis heureux de présenter à Votre Grandeur les hommages de notre institution nationale. Le peuple Canadien Français est avant tout un peuple religieux, par conséquent, un peuple qui se fait un devoir d'honorer ses chefs religieux. Ce devoir devient une douce consolation lorsqu'on remarque combien la religion contribue au bonheur et à la pospérité des peuples, seule, la religion a le secret de faire pratiquer à une nation ces vertus qui sont le soutien de la société; seule, la religion sait repandre au foyer domestique cette atmosphère de support mutuel et de bonté prévenante qui assure les joies incomparables de la famille chrétienne; seule enfin, la vraie religion sait inspirer aux hommes dans la vie commerciale, sociale et politique, l'honnêteté et la justice. Notre propre histoire nous montre les religions fausses imposant aux minorités un joug intolérable. Sous prétexte de liberté et d'égalité pour tous, les majorités hypocrites foulent aux pieds nos droits imprescriptibles.

Et là où, comme dans certaines parties de la vieille Europe, la religion n'est plus qu'un vain simulacre, la décadence des nations autrefois les plus chrétiennes démontre à l'évidence ce que nous chantons souvent à Vêpres; "Si le Seigneur ne garde l'état, c'est en vain que travaille ceux qui le gardent."

Par contre, là où le peuple a conservé, en dépit des enseignements officiels, la tradition catholique, on voit fleurir le respect de la religion jusque dans les écoles. C'est le grand exemple que nous donne aujourd'hui le gouvernement d'Angleterre, exemple qui rehausse à nos yeux les splendeurs du couronnement de notre roi Edouard VII.

Voilà pourquoi, Monseigneur, nous sommes heureux de constater que notre Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface est avant tout une société profondément catholique, qui travaille intellectuelle et morale du vaille, en union avec le clergé à la prospérité matérielle du peuple canadien-français, et qui éprouve une fierté légitime en demandant à Votre Grandeur de vouloir bien bénir ses travaux.

Signé

VICTOR MAGER
Président,

L'association Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.

Saint-Boniface ce 24 jour de juin 1902.

MGR RITCHOT

—Nous apprenons avec regret que Mgr Ritchot, le vénérable curé de Saint-Norbert, est gravement atteint de la paralysie. Nous faisons des voeux pour le retour à la santé de l'illustre malade.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Raoul Lambert, fils de M. le docteur Lambert, est de retour de Montréal et passera les vacances à Saint-Boniface.

—Les recettes du concert promenade donné par les Dames Patronesses au profit de l'Hospice Taché s'élèvent la jolie somme de $160.00.

—Le Rev. M. Prud'homme, ecclésiastique, fils de l'hon. juge Prud'homme est arrivé de Montréal samedi et passera une couple de mois à Saint-Boniface.

—M. Roger Goulet est parti lundi pour Sainte-Anne et fera une tournée d'inspection d'une douzaine de jours dans les écoles de la partie sud-est de la province.

—Parmi les excursionnistes qui sont arrivés jeudi de la province de Québec se trouve M. Richard, de Montréal, père de Madame J. B. Côté, de Saint-Boniface. M. Richard est enchanté de ce qu'il a déjà vu du Manitoba.

—Madame Dubuc est partie samedi dernier pour Edmonton où elle visitera son fils M. Lucien Dubuc, avocat; elle s'arrêtera aussi quelques jours, chez sa fille, Madame Coupal.

Madame Dubuc est accompagnée de Madame Fauteux de Montréal ainsi que de Mademoiselle Mongenais.

Mécontents à Londres

En dépit de tout ce qui se dit dans le sens contraire, les habitants de Londres ne sont pas complètement satisfaits des termes de la paix d'Afrique Sud. Ils sont mécontents du fait que tandis que le gouvernement britannique accorde $15,000,000 pour équiper à neuf les fermes boères détruites par les troupes anglaises pendant la guerre, on ne s'est pas préoccupé de remettre en bon ordre les fermes anglaise du Natal de la Colonie du Cap, etc., détruites par les Boers, au cours des hostilités.

SUCCES UNIVERSEL.

La grande réputation du BAUME RHUMAL est due au succès extraordinaire obtenu par son emploi dans tous les pays contre les affections de la gorge et des poumons.

DECES

Eva Normandin enfant de M. Jos. Normandin, "section foreman" pour le C. N. R. à St. Boniface, est décédée le 27 courant à l'hopital St. Roch, à l'age de 3 ans. L'enterrement a eu lieu ce matin le 28 à la Cathédrale de St. Boniface, le service a été conduit par le Rev. Mr. Dugas.

NAISSANCE

En cette ville, le 28 de juin, Madame Aimé Cinq Mars, un fils.

VILLE de ST-BONIFACE

SOUMISSIONS POUR PAVAGE

Des soumissions cachetées adressées au soussigné pour le pavage en macadam d'une route de 24 pieds de large, avec rebords en pierre brute et boulevard en gazon, de chaque coté, sur l'avenue Provencher depuis le pont Broadway jusqu'à la rue Archibald seront reçues jusqu'à midi samedi le 12 juillet prochain. On pourra examiné les devis et se procurer des formules de soumissions au bureau du soussigné.

Toute soumission devra être accompagnée d'un depot en argent ou un cheque accepté pour la somme mentionnée dans la formule de soumission fournie et ce dépot sera sujet à confiscation à défaut par le soumissionnaire de signer un contrat avec des cautions approuvées lorsque requis de le faire.

La Ville se réserve le droit de rejeter toutes ou aucune des soumissions.

Saint-Boniface Man. 30 juin 1902.

Par ordre

THEO. BERTRAND

Secretaire Trésorier

Exposition Industrielle

$40.000 EN PRIX

Amusements

LUNDI A VENDREDI

JUILLET 21—25

Les meilleurs amusements acrobatiques et autres qu'on ait jamais vus à Winnipeg.

Tarif spéciaux pour la semaine sur toutes les lignes de chemin de fer.

A L'ENCLOS

Une petite jument blanche étampée O sur l'epaule droite. Mise à l'enclos le 16 juin courant, sera mise en vente à l'enchère le 16 juillet à 2 heures p. m. à l'enclos public en arrière de l'Hotel de Ville.

LIG. GAGNE

Gardien d'enclos, Saint Boniface.

$15,838.00

DEBENTURES DE LA VILLE DE ST. BONIFACE

Des soumissions adressées au Secrétaire Trésorier de la Ville de Saint-Boniface et marquées "Soumissions pour Débentures" seront reçues jusqu'à 5 heures p. m. du 12ème jour de juillet prochain pour l'achat de débentures de la Ville de Saint-Boniface au montant de $15838.00 payables 15 ans après date avec un intérêt de cinq pour cent payable semi annuellement. Le principal et l'interet seront payables au Comptoir de la Banque d'Hochelaga à Winnipeg.

L'argent devra être payé et les débentures livrées à Winnipeg Man.

Toute information désirée pourra être obtenue du soussigné.

Saint-Boniface, 25 juin 1902

THEO. BERTRAND

Secrétaire Trésorier de la Ville de Saint-Boniface.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	Acres	Rendement moyen Minots	Total Minots
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	85,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto





Classes Ménagères

On organise en Belgique et ailleurs des classes ménagères dans toute les écoles de filles, et, en plus, de nombreuses écoles qui ont pour but princiqal et unique l'enseignement du ménage.

Et voici ce qu'on enseigne dans les écoles et dans lesc lasse ménagères :

1 Comme cours théorique;

A Des leçons d'hygiène, portant sur les soins à donner en cas de petits accidents, les symptômes des maladies des enfants, les moyens propres à conserver la santé, les soins à donner aux enfants, aux malades et aux vieillards la préparation de quelques tisanes, la connaissance, l'usage et la vertu curative de quelques remèdes dont se compose une petite pharmacie domestique, l'entretien des chambres de malades etc.

B. Des notions d'économie domestique ;

C. Quelques notions de comptabilité ménagère ;

D. L'explication du mode de lessivage ;

E. L'explication du mode de repassage ;

F. L'explication du mode de nettoyage ;

G. La valeur nutritive de certains aliments, les propriétés de certains légumes et des notions de cuisine.

2. Comme exercises pratiques :

A. L'entretien de la maison de ses différentes parties et des meubles, l'entretien des chambres à coucher, des parquets, planchers, carrelages, etc, Les travaux de ménage à faire chaque saison.

B Le lavage du linge, des vêtements, des bas, etc; la manière d'enlever les taches d'encre, de goudron, de peinture, de fruits etc; ainsi que les précaution à prendre avant, pendant et après le lessivage. Le lavage des flanelles, des étoffes en laine, etc;

C. Le repassage.—Recommandations au sujet de la table, des fers et du feu. Pilage et tuyautage, etc,

D. La cuisine,—Série de repas à bon marché, restant dans les limites qu'autorise le modeste budget d'un ouvrier ou d'un artisan et procurant une alimentation saine, réconfortante, au moyen de mets nourrissants, variés et peu couteux. Manière d'accommoder avantageusement les restes de légumes de viandes, etc., provisions,

E. Ouvrages manuels.—Raccommodage et utilisation de toutes sortes de vêtements; achat, coupe usuelle, confection du linge, des vêtements etc. Etablir le prix de chaque objet;

F. Dans les commune rurales, les écoles et les classes ménagères s'occupent spécialement des travaux aux jardins potagers et des soins de la basse cour.

MENUS PROPOS

—Nous avons bien en effet une place dans un bureau à vous proposer, mais c'est un emploi qui exige une surveillance très active... et vous êtes borgne.

—Justement, monsieur, je ne dormirai jamais que d'un œil.

L'avocat à l'accusé qui vient d'attraper le maximum :

—Mon pauvre ami, le président nous a salés, hein !

L'accusé, haussant les épaules :

—Il fallait s'y attendre, votre plaidoirie était tellement fade !...

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE PETIT-GARS.

Episode de la Guerre de la Chouannerie

I

L'HOSPITALITE.

—

No. 4

Or, pour quiconque connaissait les mœurs des gens de la Convention, d'une humeur semblable à l'attaque, à l'incendie, au meurtre, il y avait précisément la distance du lieu suspect au plus prochain district et rien de plus. M. de Graives savait cela; il prit ses mesures en conséquence. Pierre Paul fut dépêché en éclaireur ; nous avons vu le résultat de sa dernière reconnaissance.

Voici maintenant quel était le trésor tenu en dépôt par M. de Graives.

Un peu moins d'un an auparavant, M. de La Rouarie était venu dans le Morbihan, avec son ami de Fontevieux, pour montrer aux royalistes de ces contrées la signature dont les princes, frères du roi, avaient revêtu l'acte d'association bretonne. Il y eut une assemblée des partisans de l'insurrection au château de Graives, dont la situation, sur les confins du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, était particulièrement propre à cet objet. A la suite des délibérations, M. de LaRouarie fit deux parts du trésor de l'association. Il garda une somme considérable en billets de caisse souscrits par M. de Calonne, pour le compte des princes, et remit au château de Graives le reste des billets de caisse, des lettres de change sur M. de Botherel, agent de la famille royale à Jersey et un diamant d'une énorme valeur, obole princière, cotisation personnelle de monseigneur le duc d'Enghein, en faveur des soutiens du trône.

Les billets de caisse gardés par LaRouarie sont ces mêmes valeurs qui dirigées sur Paris et confiées pour la négociation à La Touche C......, médecin de Basonge, mirent ce dénonciateur à même de livrer à Danton le secret de l'association bretonne.

Quoi qu'il en soit, depuis cette époque et même après la catastrophe qui étouffa l'insurrection, les royalistes entre Vannes et Redon s'accoutumèrent à regarder M. le marquis de Graives comme le trésorier du parti. Trop vieux pour combattre en personne et connu de tous pour un ces derniers types de loyauté chevaleresque, égarés dans âge de fer, M. de Graives était l'homme qu'il fallait aux serviteurs du roi. Dévoué jusqu'à l'héroïsme et tenant à suprême honneur la confiance de ses frères en croyance, il avait plus d'une fois fait serment de mourir avant de rendre le dépôt laissé entre ses mains. Ce dépôt notablement diminué par la déchéance des billets de caisse, restait néanmoins considérable, à cause du diamant dont la trop grande valeur avait empêché la vente jusqu'alors.

Les proverbes ne mentent guère, et il y a un proverbe qui dit : abondance de bien nuit. M. le marquis de Graives dépensa trop de courage dans une circonstance où la prudence eût été préférable.

Il aurait dû, dès les premières alarmes, aviser les insurgés de Ploermel, et se décharger de sa responsabilité, mais cette responsabilité lui était chère, parce qu'elle portait en elle un péril, et que, grâce à elle, il avait chance de mourir pour le roi.

Lorsqu'il apprit les rumeurs qui se répandaient dans les villes environnantes, il ressentit un mouvement qui ressentit un mouvement qui ressemblait fort à de la joie, et répéta son serment au fond de son cœur Durant la nuit, il descendit à la cachette dont lui seul, avec ses deux fils, connaissait le secret chemin, fit tranquillement ses préparatifs, et attendit des nouvelles des bleus en lisant son vieux livre d'heures.

Ce qu'il avait prévu ne manqua pas d'arriver. Seulement, il y eut luxe d'assaillants. On avait flairé le trésor à Vannes et à Redon : on vint à la fois de Redon et de Vannes.

Le coffret que M. le marquis de Graives avait apporté sous son bras contenait le diamant de Condé, des papiers de l'association et un morceau de la vraie croix, relique de famille que le vieux seigneur eût livrée aux profanes aussi peu volontiers que le trésor lui-même.

Entre ces deux recits, la nuit se passa silencieuse. L'enfant se réveillait de temps en temps il avait froid. Mme de Thélouars le regardait alors les yeux désolés et songeait à son époux.

—S'il savait ou nous sommes ! disait-elle.

Mais ces mots étaient seulement une plainte et non point l'expression d'un espoir. La plus subtile imagination n'aurait pu concevoir désormais un moyen de communiquer avec les insurgés de Ploermel. Une heure auparavant, la chose était possible. Un mot, prononcé par le vieux seigneur, eut transformé ses serviteurs en autant d'émissaires, mais ce mot, il ne l'avait point voulu prononcer. Son dévoûment, dépassant l'héroïsme pour arriver à la monomanie, prétendait obstinément au martyre.

Cette pensée du martyre, caressée peut-être pendant de longs mois, trônait despotiquement dans son esprit. Trop tyrannique pour être lucide, elle mettait dans l'ombre tout raisonnement. M. de Graives ne voyait pas voir qu'il faut un but à tout sacrifice et que le martyre inutile n'est qu'une sublime erreur ;—Mais Dieu nous garde d'un blâme inopportun contre de telles faiblesses ! Elles sont trop rares pour être dangereuses, et ce n'est pas notre époque qui a besoin d'un frein pour modérer l'exagération des instincts généreux.

M. de Graives, et c'est ce que nous avons voulu établir, se croyait donc obligé d'honneur à mourir auprès du dépôt confié Qu'il se trompât ou non, il pensait être à son poste et remplir un étroit devoir.

On n'entendait plus aucun bruit à l'extérieur. Sans nul doute, les révolutionnaires étaient entrés au château. Ils cherchaient. Tant que dura la nuit, le silence de la cachette ne fut point troublée, mais, au moment où une ligne blanchâtre commençait à marquer l'étroite ouverture de la meurtrière, et annonçait le lever du jour, madame de Thélouars entendit avec effroi des coups réguliers et lointains encore. C'était comme le bruit de la pioche, attaquant une forte muraille.

Le vieillard n'avait point son appareil acoustique. Aucun son ne parvenait à son oreille. Il continuait sa lecture.

Mais bientôt, l'effort des démolisseurs redoublant sans cesse, produisit un ébranlement périodique et sensible. M. de Graives releva la tête et devint attentif. Puis après s'être assuré qu'il ne se trompait point, il quitta son siège et ouvrit une sorte de placard pratiqué dans le mur. De ce placard, il tira un baril d'un demi-pied de diamètre ainsi qu'une mèche d'étoupe soufrée et plaça le tout sur la table.

Henriette le regarda faire avec indifférence, car elle ne savait pas ce que contenait le baril.

—S'ils poussent droit, murmura le vieillard, nous en avons pour une heure ; s'ils dévient d'un pied seulement, ils pourront travailler pendant deux jours avant d'arriver jusqu'à nous.

Et il ajouta avec un soupir :

—Ce sera bien long !

Mais, comme il prononçait ces mots, son regard tomba sur Mme de Thélouars, dont la tête s'était penchée sur sa poitrine. La fatigue avait vaincu la jeune femme, ses yeux s'étaient fermés un instant, et son front incliné touchait les boucles blondes qui couronnaient le front du petit Arthur,

Le visage de M. de Graives exprima une commisération profonde.

—Pauvres enfants ! pensa-t-il.

Car la mère et le fils étaient également pour lui des enfants. Son âge quintuplait l'âge de la jeune femme.

Il fit sur lui même un effort violent et détourna ses yeux de ce groupe dont la vue amollissait son cœur. Il pouvait avoir pitié, mais il ne pouvait point fléchir dans son dessein parce que le devoir commandait, et que, depuis cent ans, M. de Graives obéissait au devoir.

Il enlevé le couvercle du baril, remua le contenu avec la pointe de son épée, et y introduisit de force le petit coffret. Cela fait, il posa la mèche soufrée tout à côté de la lampe.

—La première pierre qui branlera, dit-il sera mon signal...Ah ! que c'eut été un glorieux moment sans cette femme et pourquoi est-elle venue pour empoisonner la joie de ma dernière heure !

A ce moment, Henriette tressaillit et s'éveilla. L'enfant se prit à sourire en étendant ses bras vers la meurtrière, M. de Graives pour ne point voir ce spectacle qui le navrait, reprit son livre de prières.

Henriette se leva doucement et s'approcha de l'ouverture. Le petit Alain souriait toujours.

C'est qu'au dehors, sous le branchage épais des arbres du parc, une voix douce, une voix d'enfant ou de femme, chantait les couplets d'une chanson connue de tout habitant du pays de Vannes. Elle disait ces naïves paroles, si populaires dans les bruyères morbihannaises :

> C'est au pays de Bretagne
> Qu'on fait de jolis sabots ;
> Tenez vos petits pieds chauds,
> Ma belle brule......
> Et vous, gars à marier,
> Cherchez fortune !

M. de Graives n'entendait rien et lisait son livre d'heures.

—Janet ? prononça bien bas Mme de Thélouars, qui tâchait de passer sa tête à travers la meurtrière.

La voix cessa de chanter.

—Janet Legoff ! répéta Henritte.

(A suivre)